

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Marie-André FRACHEBOUD

Entre mort et ciel

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1953, tome 51, p. 205-208

© Abbaye de Saint-Maurice 2012

ENTRE MORT ET CIEL

*A la chère mémoire
de l'abbé Joseph Mamie*

Je me souviens avoir lu autrefois au collège Le grand portail des morts, de Serge Barrault. Peut-être même l'auteur était-il venu en personne nous présenter son œuvre à l'étude des Grands. Je ne sais plus. Bien des années ont passé depuis. Et toutes, l'une après l'autre, invariablement, m'ont ramené devant « le grand portail des morts ».

C'est toujours en novembre. Rythme aveugle des saisons orchestrant au hasard la chute des feuilles au Martolet et la pensée des fins dernières dans la basilique toute proche ? Non pas. Mais regard de l'Eglise qui voit, par les yeux de ses saints et de ses mystiques, au-delà du temps, ce fleuve sans barrage. Expérience aussi de ses enfants, ramenés malgré eux du côté de ceux qui meurent. Car le portail reste toujours grand ouvert et il n'y passe que trop de monde au gré de nos affections. Vers la fin de sa vie, S. Bernard de Clairvaux se plaignait doucement au Seigneur de tant de départs. Chaque fois il lui semblait mourir un peu lui-même : Abstulisti mihi, Domine, germanos carne, germaniores spiritu... ego morior in singulis. Je pense, en transcrivant ces lignes, au premier mort du groupe de la maturité 1931 ; je me souviens de toi, Joseph Mamie...

Dis-nous, qu'y a-t-il derrière le grand portail ? Le cimetière, bien sûr. Il ne sera pas pour toi terra oblivionis. Ton souvenir, me rappelant l'euphémisme de S. Paul, me le ferait nommer plutôt terra dormitionis. Nulle terre ici-bas ne porte en elle plus d'espérance et ne devrait consoler plus de larmes. « Qui donc, demandait jadis S. Augustin, qui donc aurait l'idée de pleurer sur la graine enfouie dans le sillon ? Ne doit-elle pas reparaître plus belle ? » Qu'importe si, dans le champ des trépassés, la moisson n'est pas annuelle ? Les gerbes s'accumuleront plus nombreuses, rassemblées de partout, à la fin des temps. Nous en sommes certains, car un premier épi s'est levé de la terre des morts. « Le Christ est ressuscité, prémices de ceux qui dorment. » Puis un deuxième. La Vierge aussi est ressuscitée. Elle fait partie de prémices. Le dogme de l'Assomption, défini voici trois ans, nous en a donné l'assurance plus ferme et doublé notre espérance. C'est une arche ajoutée au pont jeté vers nous depuis l'éternité. La troisième et dernière, d'un seul coup, enjambera l'abîme au jour du jugement. Et nous passerons tous.

En attendant, les corps reposent. Et les âmes ? Mystère. J'ai beau lever les yeux loin du jardin de marbres et de chrysanthèmes... Mystère d'âmes humaines sans corps et pourtant attachées à un lieu, en proie à du feu, pour une durée sans comparaison avec nos heures et nos années. Lieu, feu, durée — et même souffrance — autant de mots à encadrer de guillemets : ils n'ont pas outre-tombe le sens de chez nous.

Est-ce donc le malheur qui nous dérobe ainsi les âmes les plus chères ? Non. Le seuil qu'elles ont franchi n'est pas celui où Dante vit un jour tout espoir s'arrêter :

Lasciate ogni speranza, voi ch'entrate.

Le séjour des âmes ne ressemble en rien à l'impasse des damnés, cette impasse qui est leur propre volonté, bloquée à faux, pour jamais. « Trouvez un châtiment plus dur, s'écriait S. Bernard, que de vouloir toujours ce qui ne sera jamais et de ne vouloir jamais ce qui sera toujours »...



Hans Fries (1465-1518)

Photo Rast

Pour les âmes du Purgatoire, une issue existe : elles verront Dieu. Elles le savent et tout change. Si la souffrance demeure, une souffrance qui dépasse toutes celles de la terre — car elle est d'un autre ordre de douleur — c'est une souffrance aimée, reconnue, juste et nécessaire. Seuls les saints entrent au ciel.

Les âmes n'en sont pas loin. On pourrait même les invoquer. Cependant il vaut mieux, vu leur état d'expiation, prier pour elles que les prier : Non sunt in statu orandi, sed magis ut oretur pro eis, enseigne S. Thomas. Elles ne peuvent plus rien pour elles-mêmes. La durée de leurs peines dépend donc beaucoup de notre charité. Allons-nous en tous les jours de ce mois apporter nos suffrages aux bords du Purgatoire : sacrifices de la messe et prières, indulgences et aumônes, mais surtout œuvres satisfaisantes, car les peines des âmes sont dues à la justice divine et leur soulagement doit s'acheter par une compensation expiatoire.

Entre mort et ciel, le cimetière : nuit d'étape, terre de dormition ; le Purgatoire : souffrance à l'état pur, réceptacle de notre compassion.

Joseph Mamie, où te retrouverai-je dans cette géographie de l'au-delà qui fait bégayer les puissants de la théologie ? Le temps ne reviendra jamais plus où je te regardais passer grand, blond, simple, le regard si limpide. J'entends encore M. Tonoli te taquiner sur l'inscription Curia Helvetica du palais fédéral à Berne. Je me rappelle surtout tes désirs de Chartreuse... Tu n'as plus besoin de solitude maintenant. Tu possèdes Celui qu'elle devait te donner. Tu le possédais déjà avant de mourir, témoin ton désir de quitter ce monde au chant du Magnificat. Quelle échappée sur ton âme, ce désir ! Quelle vision de ta vie, quelle habitude de l'action de grâce, quelle familiarité avec Notre-Dame...

Heureux ceux qui mourront au même chant que toi ! Pour eux, le trajet sera court du grand portail des morts à la porte du ciel.

Abbaye de Tamié (Savoie), le 2 novembre 1953.

Fr. M.-André FRACHEBOUD, O. Cist.